



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/416
17 janvier 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session

Accra (Ghana)
20-25 avril 2008

**RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE SUR LES BIOCOMBUSTIBLES: VERS UNE
ÉCONOMIE À MOINS FORTE INTENSITÉ D'ÉMISSION DE CARBONE**

Réunion préalable à la Conférence, Rio de Janeiro, 4 et 5 décembre 2007

Note établie par le secrétariat de la CNUCED

Résumé des débats

1. Cette conférence, organisée conjointement par la CNUCED et l'Organisme brésilien de planification de l'énergie, était une réunion préalable à la douzième session de la Conférence. Quelque 120 participants provenant de pays membres de la CNUCED y ont assisté. Ils ont ainsi pu examiner les incidences des mesures de lutte contre les changements climatiques sur le commerce, l'investissement et le développement durable.
2. Les exposés techniques présentés lors de cette réunion préalable à la Conférence et les débats qui ont suivi sont résumés dans les conclusions ci-après. Ces dernières ont été distribuées à tous les participants et adoptées en tant que résumé du Président à la séance de clôture.
3. Il a été souligné que les conséquences les plus graves des changements climatiques pouvaient encore être évitées si une action collective décisive était entreprise. L'inaction aurait un coût largement supérieur à l'adoption de décisions rapides. Afin de réduire les coûts liés aux effets des changements climatiques et de minimiser le coût économique des mesures adoptées pour lutter contre ces changements, une coopération était nécessaire à de nombreux niveaux et entre les divers acteurs, publics et privés.
4. Comme il est écrit dans le *quatrième rapport d'évaluation du GIEC*:

«... il sera essentiel de modifier le mode de développement pour atténuer les changements climatiques et les efforts à déployer sont d'une ampleur telle qu'ils ne pourront probablement pas provenir du seul secteur environnemental. Si les mesures adoptées pour

lutter contre les changements climatiques ne peuvent résoudre à elles seules le problème posé, les futurs travaux de recherche sur l'atténuation de ces changements et le développement durable devraient être de plus en plus axés sur les secteurs du développement. Il est nécessaire de mieux comprendre comment les pays pourraient s'engager dans des modes de développement à plus faible intensité d'émission de carbone et avoir ainsi un développement plus durable.».

5. Le Consensus de São Paulo a mis en évidence une interaction dynamique et positive entre le commerce et le développement reposant sur trois éléments: les capacités productives, la compétitivité et l'accès aux marchés. Il a aussi mis en lumière un cercle vertueux entre ces trois éléments du commerce et du développement. Étant donné que les mesures adoptées individuellement et collectivement pour lutter contre les changements climatiques auraient des conséquences pour ces trois éléments, il fallait veiller à optimiser leurs effets bénéfiques et à réduire autant que faire se peut leurs conséquences néfastes. En outre, ces mesures devraient favoriser, et non pas entraver, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Face aux perspectives et enjeux découlant de la double menace des changements climatiques et d'une crise énergétique qui se profile à l'horizon, il fallait adopter des mesures favorables au développement allant dans le sens d'une diminution de l'intensité d'émission de carbone de l'économie. L'une des solutions était de promouvoir l'utilisation de combustibles de remplacement tels que les biocombustibles. On a estimé que l'option des combustibles, à condition d'être bien évaluée, d'être correctement planifiée et d'être adoptée progressivement, pourrait ne procurer que des avantages aux pays en développement – atténuation des changements climatiques, développement rural, création d'emplois décents et diversification des sources d'énergie – tout en diminuant l'intensité d'émission de carbone de l'économie. S'ils étaient adoptés convenablement et progressivement, les biocombustibles ne compromettraient pas la sécurité alimentaire et ne contribueraient pas à la déforestation. Toutefois, les participants ont clairement dit que l'option des biocombustibles devrait être envisagée dans le cadre d'une politique et d'un contexte économique plus larges, en tenant pleinement compte de la situation particulière de chaque pays.

7. Le besoin d'une analyse économique impartiale, d'un renforcement des capacités et de la formation d'un consensus portant sur des politiques synergiques relatives aux biocombustibles qui atténueraient les effets des changements climatiques sur le commerce, l'investissement et le développement se faisait ressentir de manière croissante. L'opinion selon laquelle l'intensité d'émission de carbone de l'économie serait restreinte était de plus en plus partagée par les gouvernements, le secteur privé, les travailleurs et les consommateurs. Cela aurait probablement des incidences sur le mode de développement ainsi que sur la coopération pour le développement, les stratégies d'investissement et les modalités d'échange des biens et des services des pays en développement.

8. Les émissions de gaz à effet de serre étaient influencées par la croissance économique mais n'y étaient pas étroitement liées. Si l'évolution des émissions était dissociée de la croissance, et si de bonnes politiques étaient mises en place, la croissance économique pourrait devenir rationnelle et s'accompagner d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre, réduisant ainsi le coût de l'adaptation de l'économie aux restrictions en matière d'émission de carbone. Un mode de développement plus propre et plus durable devrait être recherché aussi bien par les pays en développement que par les pays développés; des moyens financiers et technologiques

devraient être mis à la disposition des pays, surtout des pays en développement, afin que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques puissent être intégrées dans les politiques de développement.

9. Certes, les pays en développement ne devraient pas se voir imposer des contraintes inutiles pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques et aux effets des mesures prises pour lutter contre ces changements dans les pays industrialisés, mais ils avaient la possibilité de ne tirer que des avantages de nouveaux investissements et d'une coopération pour le développement favorisant une croissance économique à plus faible intensité d'émission de carbone. Les biocombustibles pouvaient donner aux pays en développement une occasion sans précédent de se projeter dans cette nouvelle réalité économique, où l'accès à l'énergie et l'intensité d'émission de carbone des processus de production devenaient intimement liés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement convenus au niveau international. La CNUCED avait un rôle considérable à jouer en aidant les pays en développement à s'adapter à l'évolution prévue des prix relatifs et des coûts relatifs de production découlant de l'adoption de politiques et de mesures de lutte contre les changements climatiques. En outre, la CNUCED pourrait contribuer à faciliter la transition vers une économie à moins forte intensité d'émission de carbone et un marché international des biocombustibles plus dynamique.

10. Les changements climatiques étaient considérés comme un obstacle au développement qui nécessitait une approche intégrée. Les politiques de développement durable des biocombustibles devraient être nécessairement adaptées à la situation de chaque pays et en phase avec les réalités locales et nationales. Toutefois, plusieurs mesures avaient un faible coût, étaient très efficaces et étaient faciles à transposer. Des synergies devraient être recherchées avec des mesures adoptées dans des domaines autres que les changements climatiques – commerce, financement, développement rural et urbain, eau, énergie, santé, agriculture, sylviculture, assurances et transports, etc. – qui pourraient avoir des incidences directes ou indirectes sur les émissions/puits de gaz à effet de serre.

11. Un ensemble de technologies énergétiques, dont les biocombustibles constituent un élément, serait nécessaire pour stabiliser la concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Sous l'effet de l'utilisation généralisée de nouvelles technologies, les économies d'échelle devraient faire diminuer les coûts. Les coûts d'atténuation dépendraient donc du mode de développement suivi par les pays.

12. Compte tenu de la volonté croissante d'adopter des mesures plus actives de lutte contre les changements climatiques aux niveaux national et international, la CNUCED était particulièrement bien placée pour aborder les questions suivantes:

- a) Gains pour le commerce et le développement et possibilités d'investissement découlant de l'adoption de mesures de lutte contre les changements climatiques;
- b) Compétitivité commerciale et politique de lutte contre les changements climatiques;
- c) Promotion de l'investissement et gains pour le développement dans les pays en développement au titre du mécanisme pour un développement propre prévu dans le Protocole de Kyoto;

d) Compatibilité de la politique de lutte contre les changements climatiques et des règles commerciales.

13. Dans le Consensus de São Paulo, adopté à la onzième session de la Conférence, la CNUCED a été chargée d'examiner les incidences sur le commerce et le développement des secteurs nouveaux et dynamiques, en particulier des secteurs susceptibles de procurer des gains pour le développement aux pays en développement. Les participants à la réunion préalable à la Conférence sur les biocombustibles ont réaffirmé ce mandat et ont proposé d'étudier la possibilité d'exécuter les activités suivantes:

a) Il faudrait réaliser des évaluations des capacités nationales de production, d'utilisation interne et d'échange de biocombustibles dans les pays en développement, notamment dans les domaines suivants: i) études de faisabilité économique afin de déterminer les coûts de production des biocombustibles et les subventions éventuellement nécessaires; ii) moyens de surmonter les obstacles non tarifaires liés au commerce des biocombustibles; et iii) recours envisagé à des mécanismes de certification/étiquetage/vérification qui sont loyaux et non discriminatoires. Ces évaluations devraient être complétées par des activités de renforcement des capacités destinées aux décideurs et aux principaux acteurs, et prévoir notamment l'échange de données d'expérience avec d'autres pays en développement et la possibilité de renforcer la coopération Sud-Sud.

b) Une assistance devrait être apportée en vue de créer un cadre national adapté et propice en matière de réglementation et d'investissement qui permette aux pays en développement de renforcer leurs capacités d'offre, de s'assurer un accès aux marchés et d'établir leurs avantages comparatifs dans le secteur naissant des biocombustibles, en tenant pleinement compte de la situation nationale (par exemple, taille de la population, superficie disponible, rareté des ressources naturelles, utilisations concurrentes des terres, dépendance à l'égard de ressources énergétiques extérieures, climat et situation sociale).

c) L'interaction entre le commerce et les changements climatiques devrait faire l'objet d'une analyse économique, par exemple en évaluant les incidences sur le commerce et le développement de certaines propositions de réduction des émissions en cours d'examen dans les négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques portant sur une nouvelle période d'engagement postérieure à 2012 au titre du Protocole de Kyoto.

d) Un centre d'échange d'informations sur les mesures adoptées dans le domaine des biocombustibles devrait être créé et des instances internationales devraient être mises en place pour examiner l'interaction et les synergies entre le commerce et la politique de lutte contre les changements climatiques aux niveaux international, régional et national.

e) Des documents pédagogiques sur les règles du mécanisme pour un développement propre devraient être diffusés, afin qu'un nombre considérable de pays en développement puisse attirer des investissements dans des projets de mise en valeur de sources d'énergie par le biais de ce mécanisme.
